

À Besançon, les aînés donnent leur avis pour aménager la ville

Entretien avec Danielle Dard, adjointe à la mairie de Besançon, chargée des solidarités, **et Marie-Madeleine Bouhelier,** responsable de la Maison des seniors, Besançon.

La Santé en action :
Besançon est, depuis 2011, membre du réseau « Villes-amies des aînés ». Comment faciliter la mobilité des personnes âgées ?

Danielle Dard et Marie-Madeleine Bouhelier : Nous

sommes attentifs à la problématique de l'âge. Le recensement de 2008 a dénombré à Besançon près de 23 000 personnes de plus de 60 ans et 9 600 de plus de 75 ans, soit respectivement 19 % et 8 % de plus qu'en 1999.

Le label « Ville-amie des aînés » nous a conduits à mettre en œuvre un plan d'action autour de huit grandes thématiques, dont plusieurs concernaient la mobilité¹. Le groupe de travail Espaces publics et Patrimoine bâti a réfléchi sur les moyens de favoriser des déplacements autonomes et sûrs par un espace urbain adapté. Le groupe Transport-Mobilité vise à permettre aux personnes âgées de sortir de chez elles et de se déplacer sereinement au sein de la ville.

S. A. : Quel est le dispositif mis en place ?

D. D. et M.-M. B. : Depuis deux ans, nous avons installé quatorze bancs « assis-debout » dans des endroits stratégiques. Ils permettent aux personnes âgées de faire des pauses quand elles font leurs courses ou marchent en ville. Cette initiative a été pensée au sein d'un groupe d'utilisateurs, avec des représentants de la Maison des seniors, notre guichet d'accompagnement social créé en 2009.

Ce sont les aînés qui ont choisi les lieux d'implantation et le type de banc. En effet, les bancs classiques peuvent poser des difficultés pour se relever une fois assis. Un autre groupe test a été réuni afin d'identifier les obstacles aux déplacements en sécurité. Les aînés sont consultés sur l'amélioration de l'espace public. Les autres piétons, les vélos, les bus peuvent être source d'inquiétude. Certains trottoirs ont été élargis sur la rue et le long des quatorze kilomètres de voies du tramway, et un environnement piétonnier a notamment été aménagé. Une concertation avec les chauffeurs de bus a permis de les sensibiliser à une conduite plus douce, avec moins d'à-coups au départ et à l'arrêt.

S. A. : Le fait d'aménager la ville pour inciter les personnes âgées à se mouvoir dans la cité pose-t-il des problèmes particuliers ?

D. D. et M.-M. B. : Dans une vieille cité comme Besançon, avec des édifices classés, repenser l'espace urbain n'est pas aisé. Il faut travailler en partenariat avec les architectes des Bâtiments de France et mobiliser l'ensemble des services techniques de la ville.

Mais l'aménagement des rues pour encourager le déplacement ne suffit pas toujours à faire sortir les personnes âgées de leur domicile. Certaines ont besoin d'être accompagnées. C'est ce que font les bénévoles de la Maison des seniors, une quarantaine de retraités et de personnes en activité ainsi que des jeunes en service civique. C'est pourquoi développer le lien social est un axe fort de notre politique.



Banc assis-debout à Besançon, exemple de mobilier urbain pensé pour les seniors.

Chaque année, une marche intergénérationnelle est organisée. Des activités physiques adaptées sont proposées dans les quartiers et sur les places, afin que tous les âges partagent un moment ensemble. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Dans le domaine des espaces publics et du patrimoine bâti : faciliter la vie sociale des personnes âgées en dehors du domicile, en favorisant des déplacements autonomes et sûrs, par un espace urbain adapté. Dans le domaine du transport/mobilité : permettre aux personnes âgées de sortir de chez elles et de se déplacer sereinement au sein de la ville. Dans le domaine de la santé et de l'autonomie : garantir aux personnes âgées un vieillissement dans les meilleures conditions de santé et d'autonomie possibles.